

Le réel, la jouissance, le hors-discours

Quelques réflexions sur le dispositif dit d'« analyse de pratique * »

Jean-Pierre LEBLANC

Lorsqu'on m'a demandé de parler de « l'analyse de pratique », je me suis dit que c'était d'abord un outil et que, lorsqu'on veut utiliser un outil, il est important d'avoir une idée de la matière que l'on essaye de travailler et de la finalité qu'on poursuit. Je vais tenter de cerner d'abord ce qu'on peut dire de cette « matière » dans le champ de protection de l'enfance, en assistance éducative, pour ensuite en déduire un certain maniement de cet outil, « l'analyse de pratique ».

Pour cela, je vais partir d'une expérience concrète que j'ai faite dans le service d'AEMO judiciaire (action éducative en milieu ouvert) dans lequel j'interviens à Angers (SAEMO, ASEA 49). Vous avez tous entendu parler de cette terrible affaire du réseau de pédophilie d'Angers. Cela a été pour nous un choc. De plus, les pratiques de travail social ont été mises en cause par une certaine presse, par les avocats de la défense et dans l'opinion : il est vrai que pour quelques cas (pour d'autres des signalements avaient été faits) des enfants abusés bénéficiaient de mesures judiciaires d'assistance éducative durant la période où ils étaient victimes de ces abus, sans que nous ayons eu la notion de ces choses-là.

Donc un choc... et aussitôt une question : y avait-il des choses que nous n'aurions pas perçues et que nous pourrions retrouver après coup, et, si c'est le cas, quels enseignements en tirer ? Après avoir obtenu l'accord de la direction de notre établissement, nous avons créé un groupe de recherche clinique avec une dizaine de travailleurs sociaux et psychologues, groupe dans lequel nous sommes revenus sur des mesures d'assistance éducative dont l'exercice était achevé. Le critère de choix de ces études était d'avoir été intervenant de la mesure, d'avoir une question et de vouloir l'examiner. Nous avons étudié jusqu'alors cinq cas, dont deux appartenant au réseau de

Jean-Pierre Leblanc <jp.leblanc@asea49.asso.fr>

* Intervention faite au congrès national du « Carrefour AEMO » Montauban, mars 2009.

pédophilie, depuis un peu plus de trois ans. Des textes ont été écrits pour chaque cas, et un article de synthèse (« L'impensable ») a été publié sur les sites internet « Oedipe » et « APJL (Association de psychanalyse Jacques Lacan) », en archive.

Le réel et la jouissance...

Ce qu'on peut en dire, c'est que, hormis le signalement, dans quatre cas, ces situations graves d'abus sexuel et de violence se caractérisaient par l'absence de signes ou de symptômes repérables « objectivement », qui auraient pu indiquer que ces enfants étaient en souffrance durant l'exercice de la mesure. Le suivi en AEMO de l'une d'elles, Axelle, l'une des petites filles les plus abusées du réseau de pédophilie, avait même suscité l'étonnement de son institutrice : « Pourquoi la suivez-vous, elle, elle va bien, il y en a d'autres qui auraient davantage besoin de vous », avait-elle dit à l'éducatrice. Elle paraissait par ailleurs gaie, spontanée, joviale.

Ce que nous avons retrouvé se situe dans un autre registre : il s'agit de quelque chose qui s'éprouve dans la rencontre avec les parents ou l'enfant, dans l'échange de parole. Et sur ce plan, nous avons repéré un axe fort, commun à toutes ces situations : il y a dans le cours de l'intervention un moment clé, un moment où la personne qui intervient rencontre quelque chose de l'ordre d'un « réel » qui la trouble, qui la met mal à l'aise, car elle entr'aperçoit de manière inattendue quelque chose d'inconcevable jusqu'alors. Ce processus s'effectue de deux manières :

– soit très incidemment, par une parole allusive, un comportement équivoque, presque fortuitement. On entrevoit alors très furtivement quelque chose qui apparaît « inouï », qui sidère. Cela suscite un sentiment paradoxal, en raison de la contradiction qui existe entre la gravité de ce que cela fait soupçonner et le caractère banal de l'énoncé, d'allure anodine. On ne sait alors pas trancher entre ce qui serait avéré ou ce qui serait imaginaire, ce qui crée une impression d'irréalité. On en vient à douter d'avoir entendu ces choses-là, et on en vient même à penser les avoir imaginées soi-même ;

– soit de manière brutale et sidérante. Dans un cas, l'explosion de colère violente d'un parent a pu ainsi avoir des conséquences traumatiques sur l'intervenant. Mais, dans tous les cas, ça laisse sidéré, honteux, dans une sorte de confusion où l'on s'éprouve vaguement coupable d'avoir déchaîné cette violence qu'on prend à son compte, dont on se sent quasiment l'auteur. Cela laisse en tout cas « sans voix », en panne de mots pour le dire, et dans l'envie de garder pour soi ce dont on ne sait trop quoi faire.

L'exemple de ce qui s'est passé durant l'exercice des mesures pour Axelle, Océane et Flora peut faire entendre ce dont il est question.

Axelle, Océane, Flora

Axelle était l'enfant la plus gravement abusée du réseau de pédophilie. Une mesure judiciaire avait été décidée suite à des comportements et des propos d'où transparaissait massivement l'expression d'un sexuel obscène, dans un décalage complet d'avec son jeune âge. L'éducatrice qui intervenait auprès d'elle a évoqué durant les séances du groupe de travail un moment très particulier, apparu lors du suivi de cette enfant, qui avait suscité en elle émoi et malaise, ainsi qu'une vacillation troublante à propos des repères sur lesquels s'orientait l'intervention depuis de longs mois.

En effet, la mère d'Axelle, avec énergie et conviction, ne cessait depuis le début de la mesure d'assistance éducative d'accuser le père de l'enfant, dont elle était séparée, d'abuser sexuellement de sa fille. Elle reprochait vivement aux intervenants sociaux de ne pas la croire et de ne rien faire pour empêcher cela. Or, devant les accusations de cette femme, une enquête pénale avait déjà été diligentée, qui avait abouti à un non-lieu. Un doute subsistant sans doute, le père avait cependant interdiction de voir Axelle en dehors de la présence d'un tiers professionnel, dans le cadre d'une institution nommée « Point Rencontre ». Il existait donc, croyait-on, une forme de protection dans la réalité à l'égard du danger que dénonçait la mère d'Axelle.

Son discours continuait cependant d'être envahissant, les accusations identiques et très insistantes. De plus, elles s'articulaient à une conviction qu'elle ne cessait d'affirmer sous la forme de la certitude que sa fille ne pouvait qu'être abusée, comme elle-même l'avait été quand elle était enfant, qu'il s'agissait là d'un destin commun auquel ni l'une ni l'autre ne pouvaient échapper. La parole maternelle était si invasive lors des consultations qu'elle conduisait Axelle à se boucher les oreilles et à dire à l'éducatrice et à la psychologue : « C'est maman qui veut parler, pas moi. » Le discours maternel apparaissait donc surtout délirant.

Or l'éducatrice se souvient, lors d'une rencontre, d'un retournement complet, aussi inattendu qu'inconcevable, de la logique de la position que cette femme ne cessait de proclamer depuis des mois. En effet, elle énonce au détour de la conversation, par un propos qui semble pour elle sans véritables conséquences, qu'elle a conduit Axelle chez son père. Sommée de répondre de cela, elle explique son acte par son vœu de « savoir s'il avait changé ». Ce retournement, dans lequel Axelle disparaît derrière ce qui semble être la question de petite fille de cette femme qui a elle-même été abusée (« voir s'il avait changé »), suscite une vive réaction de la part de l'éducatrice. Elle invite avec fermeté la mère à ne plus s'autoriser de telles initiatives à l'avenir.

L'intervenante se souvient de son trouble face à cette apparition brutale d'un arrimage à la parole qui se révèle insensé, dans ce propos où cette femme indique qu'elle ferait ce qu'elle ne cesse pourtant de clamer depuis des mois comme étant le

pire, un pire dont elle dit sans cesse vouloir préserver sa fille, en exhortant les intervenants à être davantage conscients de cela. Ce jour, l'éducatrice est également très troublée par le dévoilement soudain de quelque chose qui apparaît alors impensable : cette mère pourrait offrir son enfant à celui qu'elle ne cesse de désigner comme un père agresseur sexuel dont il faut à tout prix la protéger.

C'est pour cette éducatrice une rencontre avec le hors-sens, avec quelque chose qui surgit comme étant inconcevable compte tenu de la logique qui prévaut depuis des mois dans la mise en œuvre de l'intervention, compte tenu aussi des précautions prises dans la réalité (enquête pénale, visites du père en présence d'un tiers), compte tenu également de l'écoute fréquente et régulière d'Axelle (qui n'a jamais laissé transparaître le moindre élément en ce sens auprès de la psychologue et de l'éducatrice), compte tenu enfin de la bonne évolution de cette enfant, attestée formellement par des personnes qui la connaissent par ailleurs (son institutrice).

Cette « rencontre » et cette conversation resteront comme une fulgurance isolée, mise au compte sans doute de l'incohérence et du délire maternels. La mère reprendra ensuite très vite le fil de son discours habituel, et l'intervention suivra de nouveau la même direction qu'auparavant, avec une proposition de consultation dans un CMPP, dans un lieu qu'on pense davantage dégagé des enjeux judiciaires qui exacerbent cette invasion du discours maternel.

Quelque temps après, les intervenants apprennent par la presse l'incarcération de la mère et du père, ainsi que le placement de l'enfant à l'Aide sociale à l'enfance, effectué la veille même : sa mère ouvrait la porte de la chambre de l'enfant aux hommes, dont son père, qui abusaient d'elle. Une fois placée, Axelle, qui ne présentait jusqu'alors aucun symptôme, a manifesté des troubles importants de la marche et de l'équilibre : elle trébuchait, elle tombait, comme si elle ne réussissait plus à se « tenir debout »...

Océane, quant à elle, est une petite fille qui avait déclaré que son « papa » lui touchait le sexe. Sa mère était séparée du père et vivait avec un nouveau compagnon, très investi dans l'éducation d'Océane. Celle-ci les nommait tous deux « papa », et elle refusait de désigner celui des deux qui aurait abusé d'elle. Une intervenante de cette mesure se souvient lors d'une séance de travail du trouble, du malaise qu'elle avait éprouvé d'une manière à la fois insistante et confuse lors d'une rencontre avec l'enfant, sa mère et son beau-père : celui-ci se montre très accusateur envers le père, en même temps que d'une proximité excessive avec l'enfant, dans ses gestes, son attitude ; la mère reste prudente, et s'étonne que le père puisse avoir de tels agissements, compte tenu de ce qu'elle connaît de lui. Mais elle ne doute pas de son compagnon actuel, et semble lui être reconnaissante pour sa manière de participer à l'éducation de sa fille : il l'accompagne dans ses activités, l'emmène se promener, etc.

Le malaise de l'intervenante culmine suite à un propos de cet homme, qui dit en accusant de nouveau avec vigueur le père d'abuser de l'enfant : « Même moi, je ne ferais jamais une chose pareille, et je ne suis pas son père ! » Surgissement en cet instant du malaise, du doute, sans d'autre assurance que ce surgissement lui-même... Il est suscité par l'équivoque extrême de cet énoncé qui affirme et nie en même temps l'impensable, énoncé dont on a pu prendre dans l'après-coup toute la mesure de la logique perverse qui le sous-tendait... Il s'avérera ensuite que cet homme, le beau-père, abusait de l'enfant dans le cadre du réseau de pédophilie.

Au sujet de Flora, une éducatrice a pu confier lors des séances du groupe de recherche un élément qui était resté tu durant le temps de son intervention tant il l'impliquait personnellement. Cela n'avait pas été sans conséquences sur sa manière de parler de ce qu'elle avait alors rencontré, à savoir une violence parentale dont il fallait protéger l'enfant, et qu'il était nécessaire pour cela de pouvoir nommer. En effet, lors d'une visite à domicile, elle avait été confrontée au dévoilement brutal de la très forte agressivité d'un parent envers l'enfant. Ce parent (un grand-père) élevait Flora et se déclarait toujours comme très bienveillant à son endroit, ainsi qu'irréprochable sur le plan de sa responsabilité éducative. Or, des éléments difficiles à caractériser avec certitude laissaient supposer l'existence d'attitudes maltraitantes masquées, dont l'enfant souffrait (propos dévalorisants, punitions excessives...).

Lors de cette rencontre donc, l'éducatrice interroge cet homme sur des manifestations de souffrance que présentait l'enfant (tristesse et repli qui impressionnaient l'entourage). Soudainement, excédé, le grand-père se saisit avec brusquerie de l'enfant qui est présente, il la pousse brutalement en la projetant sur plusieurs mètres à travers la pièce vers l'éducatrice en lui disant : « Eh bien, puisque c'est comme ça, emmenez-là ! » Flora s'accroche à l'éducatrice et lui serre la partie du corps sur laquelle son mouvement l'a projetée, comme si elle ne voulait pas la laisser repartir. Obligée de partir mais bouleversée, l'éducatrice se souvient de son angoisse à ce moment et surtout de son sentiment d'abandonner l'enfant à son sort. Elle présentera dans les jours qui suivront une dermatose aiguë, douloureuse, à l'endroit exact du membre où l'enfant s'était accrochée à elle. Pour cette raison, il lui était difficile d'évoquer sans embarras le point de réel qu'elle avait rencontré, en l'espèce de cette violence niée, qu'il lui était d'autant plus malaisé de nommer qu'elle en était intimement affectée.

Un moment clé qui reste « isolé »...

Ce que nous avons ensuite noté de très important, c'est que ces « moments clés », ces instants de surgissement du « réel », se sont révélés être par la suite exactement une manifestation, une expression concrète du problème que l'enfant vivait (il était de manière gravissime l'objet abusé et maltraité de l'adulte qui avait suscité ces choses

chez l'intervenant), tel qu'il s'est découvert par la suite. Il est troublant de constater que ce qu'on rencontre alors suscite justement ce sentiment d'être soi-même en position d'objet de quelque chose qui rend mal, qu'on identifie mal, qui empêche de penser et qui impose le silence, qui « met au secret ». C'est un peu comme si on s'éprouvait aussi à ce moment-là « mis au secret » en tant que sujet, ce qui n'est peut-être pas sans rapport avec ce que vit l'enfant, avec sa position particulière d'objet de la jouissance de ses parents, qu'on approche en les rencontrant. Lors des séances du groupe de recherche, les intervenants se souvenaient bien du sentiment de malaise éprouvé lors de ces « moments clés », et de ce qui était alors difficile à caractériser pour eux.

Nous avons constaté ensemble que pour cette raison ces intervenants ont eu beaucoup de mal à donner un statut à tout cela dans la suite du travail, à en parler. Ces moments sont restés comme « entre parenthèses », « isolés », quelques fois même clivés du reste du travail, un peu comme l'intervenant avait pu se sentir l'être en tant que sujet dans l'expérience qu'il faisait alors. Sans compter qu'on peut également prêter aux collègues la même réticence à entendre parler de ces choses qui semblent si déplacées et incertaines, et qui sont ressenties de manière aussi intime et personnelle. On peut craindre de s'exposer trop si on en parle, tant il est difficile de discerner dans ce qui affecte sa part propre et ce qui appartient à l'autre dans ce qu'on a rencontré dans la situation (exemple de Flora).

Quelque chose a donc été perçu, puis écarté. Alors, comment le comprendre ?

D'abord, il est peut-être utile de se donner des repères et de préciser de quoi il est question quand on parle de « réel ». Ici, outre le sens commun, c'est surtout dans le sens où Lacan en parle : le « réel », c'est ce qui dans l'expérience est hors sens, hors langage. C'est « l'expulsé du sens » (séminaire *R.S.I.*), parce que c'est en deçà et au-delà des possibilités mêmes du langage. Quand on y touche, ça laisse « sans voix », en panne de mots pour dire. Dans les cas les plus graves, ça va jusqu'au traumatisme, jusqu'à faire vaciller les assises symboliques d'un sujet, voire les dévaster (lors des attentats par exemple). Le réel, c'est d'abord « l'impossible », l'impossible à dire, l'impossible à penser, c'est l'impensable et l'innommable. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il faut en parler...

Dans notre champ, le « réel » s'articule à des choses précises : c'est du réel d'une « jouissance » hors limite, en excès, qu'il s'agit. Cela demande de s'entendre un peu sur ce terme : dans le sens lacanien, la « jouissance » n'est pas à confondre avec le plaisir sexuel, qui n'en est qu'une part. Il s'agit d'une composante majeure du fonctionnement psychique qui se lie au « réel » du corps, au corps qui vit. C'est ce qui fait qu'un sujet n'est pas un pur esprit, qu'il est incarné, un sujet de chair, un sujet qui « jouit » dans et de son corps mais aussi de ses relations avec d'autres, avec d'autres corps, sexuellement à l'occasion mais pas seulement. Car la jouissance, c'est le « réel »

du vivant, c'est la vie qu'on possède tout autant que la vie qui possède... Elle se « règle » pour une part dans le nouage du corps avec la parole, par la loi humaine, la loi symbolique ou loi de l'interdit de l'inceste. Il y a, dans les effusions liées aux échanges avec l'enfant, des manières de « jouir » qui le respectent ; d'autres non, elles sont dévastatrices et sont pour lui un ravage.

La jouissance « hors limite » et la protection de l'enfance, la « fabrication » humaine...

C'est cette question de la jouissance et de son « réglage » qui est bien au cœur de notre champ de protection de l'enfance, où la maltraitance, l'inceste, les abus de toutes sortes sont bien des manifestations d'un « trop » de jouissance dévastateur, « hors limite ». Notre raison d'être, c'est la « protection » de l'enfant en « risque de danger » d'être l'objet de ce trop de jouissance par l'adulte qui est responsable de lui, qui peut en jouir d'une manière pathologique, déviante ou perverse, ou bien qui est trop occupé à jouir ailleurs alors qu'il doit assurer une présence « secourable » à cet enfant... Or, sauf exception, ce « trop de jouissance » de l'inceste, des coups, du rejet ou de l'abandon éducatif ou affectif, c'est quelque chose qui ne se dit pas. Ça se fait, ça se « jouit », ça se tait et ça ne se pense pas, sauf dans la perversion... « C'est » avant tout. Or, dans ce que je vous dis, il y a l'hypothèse qu'une part de ça s'impose quelquefois dans le « réel » de la rencontre avec un sujet (là un parent) : en effet, il y « est », avec son mode de jouissance, bien au-delà de ce qu'il en sait et de ce que nous en savons, et il arrive que nous en éprouvions quelque chose parce qu'une parole, un geste, une manière d'être l'expriment. C'est d'ailleurs cela qui peut nous conduire à nous sentir quelquefois nous-mêmes « objets » de quelque chose qui nous rend « mal » comme on dit, sans toujours pouvoir non plus le nommer et même le penser. Car, dans ces moments-là, on peut avoir du mal à penser, et pour cause !

Ce sont aussi des choses « impensables » parce qu'elles touchent aux principes de la « fabrication humaine », au franchissement des interdits les plus fondamentaux de la subjectivité et de la socialité humaines (l'inceste, la violence, le refus de l'altérité). Nous sommes construits en tant que sujets sur le refus de ces choses-là pour pouvoir vivre ensemble. C'est ce que Freud évoque dans *Malaise dans la civilisation*. Il y dit que « la civilisation repose sur le principe du renoncement (culturel) aux pulsions instinctives ». Le terme allemand utilisé par Freud et traduit par « renoncement culturel » est *Kulturversagung*, qui signifie littéralement « refus de la civilisation », le refus des instincts, propre à la civilisation. La civilisation se constitue en effet à partir d'un sacrifice de jouissance, dans ce refus de donner libre cours aux pulsions, ce refus qui a constitué en nous les « digues du dégoût et de la pudeur », comme le dit Freud.

Ce refus (sa clé de voûte est l'interdit de l'inceste) que nous avons intériorisé, symbolisé comme on dit, est une barrière certes, une digue, mais comme toute barrière, elle borde ce dont elle sépare, qui reste proche, cette part d'obscénité que nous rencontrons aussi dans notre travail, une part qui confine quelquefois à la barbarie. On y saisit alors dans l'écœurement et avec répulsion que le pire est possible, car ce n'est pas sans « malaise » que nous sommes civilisés... Ceux qui ont vu l'émission télévisée controversée d'Hondelatte à propos du « réseau » peuvent avoir une idée de ce que cela provoque chez ceux qui ont été en contact direct avec ces choses-là, les policiers surtout, mais aussi certains magistrats, avocats, jurés, travailleurs sociaux.

Or, dans notre travail, cette part de « barbarie » touche surtout à des choses intimes, difficiles à reconnaître en soi : elle renvoie chacun à l'infantile, à la sexualité infantile, à la part d'obscénité liée à la « perversion polymorphe », c'est-à-dire aux choses les plus déplacées, les plus « réprouvées » par notre conscience, bref, à tout ce qui suscite de la répulsion et qui est frappé d'« amnésie infantile ». Et là, pas de protection définitive face à cela, pas même celle d'une analyse. Si on revient à ce que beaucoup considèrent absolument à tort comme dépassé, les *Trois essais sur la théorie de la sexualité* de Freud, on y lit ce qu'il y conçoit, qui est proprement scandaleux : « La tendance à la perversion n'est pas quelque chose de rare ou d'exceptionnel, mais une partie intégrante de la constitution normale [...] l'enfant est prédisposé à être pervers polymorphe, ce qu'il peut devenir suite à une séduction [...] l'amnésie infantile [qui] est acceptée comme un fait naturel sans que l'on ne s'en étonne [...] est liée à l'intensité des pulsions liées à la sexualité infantile, à ces « impressions fortes », tombées dans l'oubli, qui n'en ont pas moins laissé dans notre âme des traces profondes. » Autrement dit, l'intensité de l'amnésie infantile est liée à l'intensité des « instincts », des pulsions qui doivent à tout prix être maintenues sous le boisseau, refoulées, pour qu'on puisse rester civilisé. Mais c'est toujours présent, actif, chez tous, c'est le reste d'« infantile », de « non civilisé » en chacun, sans qu'il ne soit question là de quelque pathologie.

Pour cette raison, il n'y a rien que nous ressentions comme nous étant plus « intimement étranger » que ces choses-là. Pour cette raison, tout surgissement de cette dimension de la « jouissance hors limite » ressuscite en soi un autre surgissement, celui du refus d'y être mêlé, et le vœu de ne rien savoir de ce que nous savons tous pourtant un peu : l'existence de cette « horreur commune » que nous voudrions ne pas avoir en partage (exemple de cette éducatrice qui dit à propos d'une mesure concernant une possibilité d'inceste : « On a envie de vite refermer le couvercle »). Ainsi, ce refus, nous pouvons dire aussi qu'il est pour une part le refus de notre propre « réel ».

Si je résume ce dont il est question, je dirai que ce réel d'une jouissance en excès qui est à limiter pour aider les enfants et les parents, qu'il faut pour cela reconnaître, est non seulement de l'ordre de l'impossible à dire, mais aussi de l'ordre de quelque

chose qui se tait avant tout, et à quoi on n'a pas du tout envie de penser ! C'est donc un truc pas commode à approcher...

L'implication subjective de l'intervenant

Quelles conséquences peut-on tirer de tout cela ?

Tout d'abord, notre travail nous a convaincus de faire leur place à tous ces éléments, aussi marginales soient les conditions de leur apparition : prendre la responsabilité de « dire, nommer, faire entendre ». Autant de manières de tenter d'instituer du discours au cœur de cette rencontre avec le hors-discours. Ceci est développé dans l'article de synthèse.

Mais, en lien avec la question qui nous occupe, l'analyse de pratique, je propose l'évidence suivante : dans notre travail de protection de l'enfance, d'assistance éducative, le chemin d'accès au problème « extérieur » dont on a à prendre la mesure dans la situation de l'enfant passe aussi par la résonance que ça suscite à l'intérieur de soi dans une rencontre. C'en est même quelquefois le seul indice, car on n'accède pas au « réel » de l'autre, mais au nôtre, ou plutôt à ce qui s'en approche en nous. Mais, si cet « extérieur » s'attrape à « l'intérieur », c'est d'abord d'un « intérieur » qu'on veut loin de nous qu'il s'agit là, un « intérieur » qu'on voudrait extérieur à soi, d'autant plus quand quelque chose dans la rencontre avec l'autre nous en fait par trop approcher. Nous avons un rapport fondamentalement problématique et conflictuel à ces choses-là... Mais elles nous touchent, elles nous « impliquent » toujours.

Cela indique non seulement que l'implication subjective de l'intervenant est une donnée incontournable, mais qu'elle est un chemin qui demande à être reconnu, qui nécessite qu'on en prenne soin, car c'est par lui que « passe » cette part de réel si déterminante à saisir pour mieux s'orienter dans l'aide à apporter aux personnes dont nous nous occupons. La réalité humaine que nous rencontrons en assistance éducative s'appréhende de manière d'abord humaine, c'est-à-dire dans une rencontre, dans une relation. Or non seulement on y côtoie des choses qui ne nous laissent pas toujours indemnes, mais elles sont souvent masquées, cachées, et le seul indice de leur perception est cette intuition problématique que nous en avons en tant que sujets, à partir de ce qu'on éprouve, de ce qu'on pense et qui nous trouble parce que ça résonne avec certaines choses en soi, sans autre assurance d'abord que cela. Ce n'est pas tant de la subjectivité et de la personne de l'intervenant en elles-mêmes qu'il est question là, c'est de ce dont elles sont le support dans une rencontre et une relation de travail. C'est cela qui demande à être « travaillé » comme on dit, mais ça ne peut l'être qu'à partir de la matière d'où l'on peut l'extraire, et cette matière est le « réel » de notre implication, celui de notre manière d'être affecté et questionné dans la relation avec l'autre.

Travailler cela, c'est d'abord pouvoir en parler, le nommer, le reconnaître. C'est une clinique qui se construit non pas sur un placage de savoir, dans l'extériorité du diagnostic psychiatrique ou psychopathologique habituel, mais sur le réel singulier à approcher. Il s'approche à travers ce qui se joue, s'affirme et se réalise dans la relation, au cœur de laquelle s'expriment la part du sujet et son mode de jouissance, avec ce qu'il y « transfère » de son être, bien au-delà de ce qu'il en sait et de ce que nous en savons de prime abord. C'est là que l'analyse de pratique peut être, parmi d'autres, un outil intéressant, parce qu'elle offre un cadre, un support pour travailler tout cela dans l'après-coup, pour en parler. Mais à condition de poser certains repères à son maniement.

Quatre repères pour l'analyse de pratique

1. Tout d'abord, son moteur même doit rester la demande. Car si l'implication subjective de l'intervenant est une donnée dont il faut prendre soin, ça passe par accepter qu'elle lui appartient, qu'il est le seul à pouvoir en disposer. Cette part d'implication subjective, c'est la part du sujet, même si c'est dans le cadre d'une fonction. Pourquoi est-ce important ? Parce que tout ce dont j'ai parlé tout à l'heure au sujet du groupe clinique, tout ce qui est « mis de côté » l'est par une opération qui appartient intimement à l'intervenant, au sujet qu'il est, même si ça touche à ce que j'ai appelé « l'horreur commune ». Ce n'est donc que de son désir, de sa décision que peut venir l'opération de rouvrir en en parlant son rapport à cette part de ce qui l'a impliqué et affecté. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé dans ce groupe de recherche. C'est pourquoi le mouvement propre, le désir de l'intervenant est le seul pivot de l'affaire, sauf à en pervertir l'usage. C'est un point qui exclut tout contrôle et toute intimation extérieurs au mouvement du sujet, à son vœu de prendre ou non la parole. On peut simplement l'encourager. Bien au-delà d'une recommandation de « bonne pratique », il s'agit là de commencer à traiter ce dont j'ai parlé, à savoir l'engluement de l'intervenant comme des enfants dont il s'occupe dans le réel d'un « trop de jouissance » : réintroduire du sujet là où il était en danger de disparaître, en misant sur son mouvement propre dans le fonctionnement même du dispositif de l'analyse de pratique, c'est cela qui contribue à instituer un écart qui peut avoir ensuite des effets dans la situation qu'on traite. Car le « sujet », c'est d'abord une place dans un discours, une place irréductiblement unique et différenciée, une pure différence. Nul autre ne peut répondre, parler ou demander à sa place. C'est ce qui distingue l'analyse de pratique des réunions de synthèse et d'évaluation, qui ont toute leur importance, dans lesquelles l'« autre » de l'institution est à la « commande », sans qu'on ait nécessairement une question et une demande.

2. Pas d'autre enjeu immédiat que la parole. Le dispositif de l'analyse de pratique ne doit pas avoir d'autre enjeu immédiat que d'être un moment d'échange dans

la parole. L'analyse de pratique, c'est la possibilité de dire, et ce qu'on y dit ne doit servir à rien d'autre qu'à être dit. C'est pour cela que l'institution qui accueille un groupe d'analyse de pratique ne doit pas l'utiliser directement pour en extraire du savoir à partir de ce qui s'y dit. En effet, si ceux qui y participent tentent de se repérer dans les embarras possibles liés à l'invasion d'un « trop de jouissance » dans la rencontre avec l'autre, ce n'est possible que si cet autre « autre » qu'est l'institution consent à ne pas « jouir » du dispositif dans lequel on se coltine cela, c'est-à-dire à ne pas « l'instrumentaliser ». Quelque chose là n'est pas capitalisable pour elle. Pas de liberté d'entendre, chose qu'on vise, sans expérience de la liberté de dire, hors de tout enjeu normatif ou hiérarchique (ce qui ne veut pas dire que la hiérarchie doit être obligatoirement absente, si elle prend le risque d'une parole). Une personne qui participe à un groupe d'analyse de pratique dans lequel j'interviens depuis des années déclarait lors d'un bilan : « C'est le seul endroit où l'on peut poser une question sans devoir trouver obligatoirement une réponse, où l'on peut tout dire. » L'air de rien, dans cette remarque, il y a quelque chose d'essentiel : pouvoir tout dire sans qu'immédiatement ou dans la suite cela entraîne des conséquences dans la réalité institutionnelle, c'est exactement faire l'expérience du registre même de la parole comme valant en lui-même, parce qu'il supporte cette fonction essentielle de la représentation, de la pensée, d'un « écart » dans le réel. Mais pour que la parole se déploie, il faut avant tout qu'elle soit adressée à quelqu'un. Alors, si c'est le cas, quand quelque chose de notre embarras peut se dire à d'autres dans une séance, on n'est plus tout à fait pareil ensuite : on n'en jouit plus de la même manière, quelque chose s'est partagé, on s'en sépare un peu. Mais surtout, ça devient un dire par lequel on replace du sujet dans notre expérience. La nomination à d'autres de ce à quoi on a affaire, tant au-dehors qu'en dedans, c'est cela qui introduit du tiers, qui fait coupure. La coupure, le tiers, c'est en fait le sujet lui-même : il s'institue dans la parole qu'il adresse à un autre, ce qui le dégage de la lourdeur et de l'opacité du réel dans lequel il peut être englué. Il le « troue », et quelque chose peut commencer à « ex-ister » autrement...

3. Il s'agit d'un savoir à construire. Poser la demande, donc la parole de l'intervenant comme moteurs de l'analyse de pratique, c'est également lui supposer un savoir particulier et déterminant sur la situation, parce que c'est lui qui a rencontré, c'est lui qui était « au contact », et que ce qui passe par lui, il est bien le seul à pouvoir en témoigner et en parler. Ce savoir n'est pas celui de sa formation, même si celui-ci a son importance, c'est celui qui est contenu dans ce qui a « passé » du réel particulier à l'être de ceux qu'il a rencontrés, bien au-delà de ce qu'il en sait de prime abord. Ce qu'on a découvert dans notre travail clinique est en effet lié au fait que l'intervenant a bien voulu en parler. Or en parler, c'était d'abord, pour lui, parler de ce qu'il ne savait pas, avant de le dire en l'adressant au groupe. Ce savoir particulier à l'intervenant est avant tout insu, à construire, dans l'échange de parole, parce qu'il est en

attente chez celui qui parle. Ce savoir prend tout son relief parce que dans ce qui se découvre alors, on fait en même temps l'expérience qu'on ne savait pas avant d'en parler à quel point « c'était là », sans qu'on le sache. Se mesure alors l'extraordinaire présence de l'insu, de l'impensé, et c'est par là qu'on commence à rendre concret dans notre travail un rapport à l'impensable. Un rapport seulement, car de l'impensable il y en aura toujours...

4. Il s'agit de « représenter ». Re-présenter le rapport à l'impensable, par exemple, c'est très concret. Fréquemment, dans les groupes d'analyse de pratique, il s'éprouve quelque chose du « réel » de la situation presque « physiquement », dans l'opacité, dans ce sentiment d'y être englué sans recours. On y fait l'expérience lourde, pénible quelquefois, de ce qui « résiste » à la parole, à la pensée. C'est donc bien une remise en jeu de ce qui fait puissamment énigme dans la situation dont on parle qui se « re-présente » là, dans la séance, comme on dit d'une occasion qu'elle se représente. À cause de cela, puisque c'est un moment où l'on n'est là pour rien d'autre qu'en parler, on va pouvoir introduire de la re-présentation, de la pensée, au cœur de l'épaisseur de ce qui résiste, par ce qu'on va se risquer à en dire. Parfois, une remarque, une question qui suivent ce silence où l'on se sent bien démunis, et tout un pan de ce qui ne se savait pas commence à émerger. Autre manière de dire encore une fois qu'on « travaille » là la « matière » dont il était question tout à l'heure.

En disant que tout cela est très concret, je pense à une séance d'analyse de pratique dans laquelle j'étais l'intervenant : il s'agissait d'infirmières d'un établissement sanitaire qui avaient à faire avec des jeunes filles très difficiles, certaines en soin psychiatrique. Elles relataient un épisode durant lequel un accès d'agitation agressive aiguë avait été impossible à calmer autrement que par une contention physique, qui aboutit malencontreusement à une chute, avec comme conséquence un léger hématome. La jeune fille dit aussitôt : « Vous n'avez pas le droit de me brutaliser, je vais porter plainte. » Consternation dans le groupe devant les conséquences possibles de cette intention. Un consensus se dessine pour questionner la politique médicale d'admission dans l'unité. Tout le monde est à l'unisson et l'échange aurait pu se terminer là. Puis une question est posée, toute bête : « Elle a toujours été comme cela avec vous, agitée, agressive ? » Une réponse, celle d'une infirmière qui la connaît depuis le début, relativise : « Non, l'année dernière, on pouvait parler avec elle, elle était « dans le soin », on sentait qu'elle avait envie de s'en sortir, ça comptait pour elle d'être ici... Là ce n'est plus comme ça... Impossible de parler avec elle, elle veut tout ficher en l'air, il n'y a que ça qui l'intéresse, on ne sait plus quoi faire, il faudrait la mettre dans l'autre unité... » Puis on se prépare à passer à autre chose, à la façon de penser ce départ. Mais surgit une autre question, posée par une infirmière récemment arrivée : « Quoi, pourquoi l'année dernière ? » On cherche... et quelqu'un dit : « Elle avait une relation très forte avec M^{me} X, l'aide-soignante. On aurait dit qu'elle était une mère ou une

grande sœur pour elle. » Ceux qui la connaissent opinent... « Ah c'est sûr, oui, c'est depuis qu'elle est partie qu'elle est comme ça... »

Un constat donc, d'impuissance : on n'y peut plus rien, cette aide-soignante est partie travailler ailleurs. Mais on maintient la mise en question : « Mais pourquoi, elle le savait, elle l'avait prévenue, on a préparé, ce départ ? » On apprend alors que, plusieurs mois auparavant, cette personne avait demandé que rien ne soit dit de son départ à cette jeune fille et qu'on maintienne ensuite ce silence sur son nouveau lieu de travail. Cette jeune fille a donc vu brusquement disparaître cette femme qui de l'aveu de tous comptait beaucoup pour elle, sans qu'aucune parole ne lui soit alors tenue sur les vraies raisons de cette absence et de ce départ. Comment ne pas se sentir alors l'objet du caprice de l'autre, de sa « jouissance », un objet non respecté, au sein même du lieu où elle avait osé sa confiance et un espoir qui étaient pour elle un risque, compte tenu de la position abandonnique qui avait toujours été celle de ses parents ? C'est sans doute ce qu'avait perçu avec acuité cette personne, et dont elle a cru la protéger en faisant ainsi, en se protégeant elle-même d'une séparation douloureuse... Allez donc lui jeter la pierre ! Les infirmières qui intervenaient dans cette unité étaient compétentes, intéressées par leur travail, sensibles à la complexité de ce qui se joue dans une relation de soin et à l'histoire des jeunes qu'elles avaient en soin. C'est sans doute pour cette raison qu'elles avaient été sensibles aussi à l'importance de cette relation existant entre cette jeune fille et cette aide-soignante, relation dans laquelle elles ont été elles-mêmes prises jusqu'à ne pas pouvoir interroger le caractère problématique de son issue. C'est en croyant sincèrement la « protéger » et respecter cette relation qu'elles ont participé de cela...

Mais apparaît alors dans la séance, avec un relief inattendu, tout autre chose : on prend la mesure du « réel » en cause ici, celui de l'abandon éprouvé par cette jeune fille et de ce qui apparaît davantage être devenu la détresse et la défiance envers tout « autre » que ne cesse maintenant d'exprimer cette adolescente. Elle a vécu là une forme de répétition qui l'a replacée, à l'insu de tous, comme objet à la merci de l'Autre, comme c'était le cas avec sa mère abandonnique. On la perçoit alors tout autrement. Mais surtout, surtout, on prend la mesure qu'on a participé à cela sans le savoir, qu'on a même été sans le vouloir les « agents » de ce qu'on voulait pourtant à tout prix éviter. C'est une expérience qui « décoiffe », une expérience du « réel » de l'inconscient, de « l'inconscient réel »...

Mais ce qui se découvre alors, il a fallu aller le chercher. Pour cela, il en faut qui supposent qu'il y a derrière la remarque anodine, la question banale, quelque chose qui reste à débusquer, alors qu'on se prépare à passer à autre chose. Il faut pour cela qu'il y en ait au moins un, au moins l'intervenant extérieur quand il y en a un mais ce n'est pas le seul, pour qui l'expérience de l'inconscient, l'expérience de ce rapport

problématique à un « réel » toujours hétérogène à la conscience qu'on en a, n'est pas simplement théorique. Que cet intervenant en analyse de pratique ait par ailleurs une pratique de l'analyse en étant analysant ou analyste est une condition dont il me paraît difficile de se passer. Parce que l'inconscient, c'est « concrètement » réel : c'est ce qui, en nous, sait sans qu'on le sache, c'est là où ça jouit d'une manière dont on ne veut rien savoir, et c'est là où « ça » ne cesse pas de ne pas se dire complètement...

Trois remarques

Pour tenter de resserrer l'enjeu de l'analyse de pratique, trois remarques importantes maintenant.

D'abord, première remarque, l'objet, la « matière » à approcher en analyse de pratique surgit dans l'échange souvent à la marge, de manière fortuite, inattendue, dans un moment où cet échange peut être orienté sur tout autre chose. Cela veut dire que, d'une manière concrète, il se re-présente dans ces séances le même rapport au réel, à cet « impensé » que celui dont je parlais tout à l'heure dans nos situations : c'est dans cette dimension d'abord « incertaine », marginale, que se loge souvent ce surgissement de « l'inouï » (au sens tout autant d'in-entendu et d'in-entendable) que j'évoquais au début. L'air de rien, énoncer cela au passage, c'est poser quelque chose qui objecte à toute pratique qui s'orienterait surtout sur des critères préétablis, objectivés en extériorité... Ils peuvent devenir un moyen sûr d'empêcher l'émergence de ce qui est à découvrir, puisqu'ils viendraient recouvrir cette place vivante de l'énigme, cet aiguillon d'une question ouverte sur ce que nous ne savons pas, et qui apparaît aux marges beaucoup plus qu'en pleine lumière. Au passage, on peut noter que les protagonistes du réseau de pédophilie « pratiquaient » les travailleurs sociaux depuis leur enfance, et certains depuis deux générations... Ils en savaient quelque chose, eux, de leurs bonnes manières et de leurs bonnes pratiques.

Alors, en séance d'analyse de pratique également, on est tout près quelquefois de laisser filer ce qui se présente à la marge, parce qu'on est tous plus ou moins inconscients et qu'on se sent bien mieux comme ça. L'intérêt du groupe, c'est qu'il y en a toujours un ou deux, ou plus, à ce moment-là, qui relèvent un truc, qui posent une question. Ce n'est pas nécessairement l'intervenant, même si sa responsabilité est de maintenir ouvert le questionnement sur ce registre. C'est ça, la fonction du groupe d'analyse de pratique : non pas de faire de la « colle », du dire et penser « en rond », au chaud, mais de témoigner, à travers la présence de chacun, de l'importance de ce rapport à ce qui « ne se sait pas », à « l'inconscient réel ». C'est cela qui fait tiers entre les membres du groupe, qui « trouve » la « colle » toujours possible. Pour cela, il faut souvent un intervenant « extérieur » certes, mais il faut surtout un engagement, une constance aux séances, un cadre qui tienne et qu'on respecte. C'est une manière de

prendre soin de l'engagement de chacun et de ce rapport-là, très concret mais aussi très fragile, à l'énigme, à l'insu, à l'impensable. Pour cela, la confiance est essentielle, et le respect par les participants du cadre la soutient.

Ensuite, deuxième remarque, il me paraît très important de souligner que ce que vise l'analyse de pratique n'est pas d'arrêter un savoir certain sur la « situation » dont on parle. C'est au contraire d'un savoir « troué » qu'il s'agit. Il se révèle comme quelque chose qui d'abord ne se savait pas, à partir de quoi naît une question nouvelle. C'est un savoir qui décomplete, et c'est cela qui permet d'aller plus loin. C'est cela l'enjeu : pouvoir rencontrer à nouveau et entendre ceux dont on s'occupe, avec cette ouverture d'une question qui les pose eux-mêmes comme détenteurs d'un savoir qu'ils sont les seuls à pouvoir livrer, en s'ajustant sur des enjeux subjectifs qu'on identifiait mal avant d'en parler. C'est un petit rien qui peut changer beaucoup de choses. Même, à l'extrême, dans le cas de ce beau-père pervers, lui dire comme a pu le concevoir l'intervenante après coup : « Expliquez-moi cela, comment de n'être pas son père pourrait davantage vous permettre de l'approcher... » Là non plus, ça ne changera pas la face du monde, mais ça peut en éclairer un côté, ça peut pousser l'autre, le pervers, à en faire de trop, à alerter davantage, et alors ça peut forger une conviction et un signalement... C'est comme cela que la parole opère dans le réel. Mais surtout, c'est ainsi que peut se rouvrir cet espace de la parole au cœur du lieu de jouissance d'où elle est abolie. C'est l'amorce et le support essentiels à ce mouvement qui permet au sujet qu'on rencontre de pouvoir à nouveau « advenir »...

Enfin, troisième remarque, une question, un dire, c'est aussi du réel, ça modifie quelque chose dans le réel de la situation, parce que, d'être engagé dans cette situation, on en fait partie, on en est soi-même un « bout du réel », et que ce qu'on y introduit comme discours et comme « pensée » peut avoir des conséquences incalculables... Car, lorsqu'on parle de quelqu'un, le temps qu'on prend pour cela et ce qui s'y passe « portent » d'une certaine manière son nom, nous le rendent présent d'une manière dont on n'a pas idée. C'est aussi ça qui aura des effets pour lui quand on le rencontrera de nouveau. Par exemple, la jeune fille dont je vous ai parlé plus haut, à travers sa manière d'être dans toutes ses relations, cherchait à « jouir », c'est-à-dire à être, en réalisant toujours davantage cette position subjective d'« abandonnée vengeresse » à laquelle elle était en danger de se fixer pour vivre. C'est cela qui se rejoue avec les infirmières. C'est à cause de la distance qu'on peut « instituer » au lieu même où l'on est puissamment appelé par l'autre, dans ce qui peut résonner intimement en nous à un point dont on n'a d'abord pas idée (là dans l'envie de la « jeter », de la réorienter), que peuvent quelquefois s'opérer les conditions d'une coupure d'avec la répétition délétère du même, parce qu'on a pu en parler, le nommer et le penser. À cause de cela, on va mieux respirer, nous...

Mais surtout on « institue » au moins un instant, au cœur de notre relation de travail, par cet « écart » qu'y installent la pensée et la nomination de ce qui s'y joue, la condition d'une nouvelle « donne » pour le sujet dont on s'occupe, en fournissant une « réponse » à sa demande qui va lui poser « question ». Elle peut le convoquer à la possibilité d'un autre destin dans ses rapports avec l'autre, le temps de notre rencontre, ce qui n'est déjà pas si mal. Le mieux qu'on puisse donner à cette jeune fille, c'est bien de ne pas la satisfaire, c'est de ne pas être son « complément d'objet de jouissance », c'est-à-dire ne pas la « jeter » tout de suite, et continuer à examiner tout cela avec elle, si c'est possible, afin qu'elle en « subjective » peut-être quelque chose. Mais pour cela, il a d'abord fallu en faire un peu l'expérience, en « jouir » un peu, jusque dans ce sentiment de rejet éprouvé en soi. Car c'est en en reconnaissant en soi les traces que nous pouvons en reconnaître aussi toute la portée dans la logique subjective de cette jeune fille, comme étant ce qu'elle ne cesse de fabriquer chez l'autre, c'est-à-dire aussi en nous... Il s'agit donc de se « déprendre » de ce dans quoi nous sommes pris, que nous ne pouvons repérer qu'à la condition d'accepter de reconnaître y être un peu pris... C'est un chemin fécond pour s'ajuster au sujet réel, pour entr'apercevoir son drame, un chemin qui n'est pas du tout le même que de prétendre ne pas se laisser prendre... Mais pour cela, il faut en parler, le nommer, en reconnaître aussi en soi les traces. L'analyse de pratique peut être un outil pour cela : faire de l'impasse et de l'embarras éprouvés un chemin pour entrer dans l'intelligence de l'être qui y insiste et du sujet qui cherche à advenir.

Pour conclure...

Pour conclure, on peut s'en tenir à des choses simples : l'analyse de pratique dans le sens où il en est question ici, c'est simplement un lieu, un temps pour parler de ce qu'on ne sait comment dire, de ce dont on ne sait quoi penser, au sujet de ce qu'on éprouve dans des rencontres liées à une situation dont on a la responsabilité. Au fond, au réel de la jouissance en excès dont l'enfant pâtit et qu'on rencontre de manière incidente et indirecte, on tente de substituer le réel d'un dire, d'une nomination, qui va y instituer un écart, une perte, une trouée. On peut reconnaître en la nommant cette part de jouissance en excès chez l'autre aussi à partir de la manière dont on est affectés, c'est-à-dire à partir de la manière dont on en « jouit » nous-mêmes. C'est une option éthique : nous pouvons répondre de cette part de barbarie irréductible à laquelle nous avons quelquefois affaire et y opérer, parce que nous acceptons de l'avoir nous-mêmes en partage, jusque dans ces traces en nous qu'en sont le dégoût et la répulsion que nous en avons. C'est à partir de là que la Loi, l'interdit, peut s'énoncer de manière « juste ».

Notre travail de protection de l'enfance est une œuvre de culture et de civilisation, dans laquelle il s'agit de veiller à ce que l'état et le temps d'enfance d'un sujet

soient respectés. L'analyse de pratique peut participer, parmi d'autres choses, à cette œuvre de civilisation en instituant un lien de parole, un lien social qui, au cœur du travail, s'oriente sur la nomination de cette « jouissance hors limite » qui ne cesse d'en défaire la tenue, en même temps qu'elle efface la place du sujet. La nommer, c'est en même temps en énoncer l'interdit, avec les conséquences qui doivent en découler. En nommant cette part de jouissance, on peut y restituer une part d'humain : elle est avant tout celle d'une légèreté, celle que dessine un manque qui porte un nom, la trace d'un peu d'absence au cœur du trop de présence qu'implique ce trop de jouissance, la « trace » du sujet. Car une nomination, c'est bien d'abord le fait de quelqu'un qui porte un nom, elle fait également signe de quelqu'un à quelqu'un, car elle s'énonce d'abord dans un lien social, dans l'adresse à un Autre. Pour cela, il faut se laisser aller à tisser ce lien dans la parole, dans la langue, d'une manière dont on fait concrètement l'expérience que les mots, ces mots qui sont le lien social même, « savent de nous ce que nous ignorons d'eux », comme le dit René Char.